

<http://divergences.be/Alors-qu-Israel-adopte-la-peine-de-mort.html>



Alors qu'Israël adopte la peine de mort ...

- Aujourd'hui - 2026 - Mai 2026 -

Publication date: dimanche 12 avril 2026

Copyright © Divergences Revue libertaire en ligne - Tous droits réservés

Origine [+972mag](#)

Ce que les Israéliens peuvent apprendre des cauchemars d'un bourreau iranien

Alors qu'Israël adopte la peine de mort, les ministres du gouvernement peuvent s'inspirer de ce qu'ils appellent le 'régime terroriste iranien' à€” et faire preuve de prudence.

[<http://divergences.be/sites/divergences.be/local/cache-vignettes/L400xH335/bengvitpotencce-99234.jpg>]

Peu d'entre nous connaîtront un jour une joie aussi intense que celle qui a frappé le ministre israélien de la Sécurité nationale, Itamar Ben Gvir, à la fin du mois dernier, lorsque la Knesset a voté pour légaliser la peine de mort pour les Palestiniens. La bouteille de champagne qu'il a tenté d'ouvrir avec une solennité ostentatoire ne rend pas tout à fait compte de l'intensité de la joie qu'il a dû ressentir à ce moment-là.

Mais la peine capitale, comme Ben Gvir le sait sûrement, n'est pas seulement amusante et ludique : elle nécessite des dispositions logistiques importantes. Et sur ce front, il a beaucoup à apprendre de ce qu'il appelle le "régime terroriste iranien" à€” l'un des plus grands praticiens au monde, responsable de 64 pour cent des exécutions sanctionnées par l'État documentées dans le monde entier en 2024. Ben Gvir n'aurait pas pu rêver d'un mentor plus professionnel et expérimenté que la République islamique.

Selon la nouvelle loi israélienne, seuls les meurtres commis dans l'intention de "nier l'existence de l'État d'Israël" justifient la peine de mort. Et même si cela est certainement suffisamment vague pour inclure autant de Palestiniens que possible, ses architectes vont gâcher une occasion manquée de traiter avec d'autres dissidents et déviants à€” même si le ministre des Finances Bezalel Smotrich n'a pas tardé à le faire insister que la loi s'applique également aux "traîtres de l'intérieur."

Pourtant, comparés à leurs homologues iraniens, les législateurs d'extrême droite israéliens ont encore un long chemin à parcourir. La liste des délits justifiant une condamnation à mort en Iran est vertigineuse dans son ampleur, notamment le cambriolage, la prostitution, le trafic de drogue, l'homosexualité, la dissidence politique, l'adultère et "la guerre contre Dieu".

En vertu de la nouvelle loi israélienne, les exécutions doivent être effectuées par pendaison dans un établissement géré par le service pénitentiaire israélien. Comme c'est ennuyeux. Ici aussi, Ben Gvir peut s'inspirer de la République islamique. Que diriez-vous d'une pendaison publique sur la place de la ville ? Le divertissement pour le grand public n'est pas quelque chose dont il faut se moquer en ces temps difficiles, et il est gratuit.

Et pourquoi se limiter à une seule méthode ? La République islamique a également procédé à des exécutions par peloton d'exécution, à des lapidations et à la poussée de personnes d'une falaise. La lapidation ne constituerait-elle pas un hommage approprié à l'engagement déclaré de Ben Gvir envers la tradition juive ?

Il reste une dernière question à régler : celle de savoir qui procédera aux exécutions. Israël a très peu d'expérience avec les bourreaux ; en fait, une seule personne a déjà occupé ce poste. Shalom Nagar, qui a exécuté le criminel de guerre nazi Adolf Eichmann, témoignera plus tard du syndrome de stress post-traumatique et des cauchemars qui l'ont hanté pour le reste de sa vie.

Dans ce domaine également, Israël peut s'appuyer sur la riche expérience de l'Iran. La question des bourreaux

occupe une grande partie du discours public et culturel en Iran â€” y compris dans le film perçant *"There Is No Evil"* du réalisateur Mohammad Rasoulof, qui traite de la manière dont le mal est perpétré par des gens ordinaires qui sont destinés à vivre dans une société de bourreaux.

An entretien perspicace avec l'un de ces bourreaux â€” un jeune conscrit de l'armée qui a servi dans l'unité de sécurité du service pénitentiaire iranien â€” a été publié il y a dix ans sur le site *IranWire* (un média en langue persane publié en dehors de l'Iran et fortement critique à l'égard du régime).

Puisque nos bourreaux seront eux aussi "des gens ordinaires" â€” des pères, des fils, des frères et des voisins â€”, il vaut la peine de tenir compte de ses réflexions ; ils pourraient bientôt se sentir pertinents pour nous.

'Je me considérais comme responsable de la mort d'une personne'

Rasoul (pseudonyme utilisé par le jeune soldat) fut appelé par son commandant à procéder à une exécution seulement cinq mois après le début de son service. "Je me sentais à la fois sous pression et excité", a-t-il déclaré à *IranWire*.

"La vérité est qu'auparavant j'avais déjà une sorte de curiosité d'assister à une telle cérémonie," continua-t-il. "Dans la prison où j'ai servi, ils n'ouvraient pas la cour, qui s'ouvre tous les matins, avant la fin de l'exécution. Quand j'ai vu la corde suspendue, j'ai voulu voir la cérémonie, mais les soldats n'étaient pas autorisés à assister aux exécutions à moins qu'ils ne servent de bourreaux."

La première fois qu'il s'est tenu dans la cour à côté de la potence, ses mains et ses jambes tremblaient plus que celles de l'accusé, condamné à mort pour trafic de drogue et viol. "Je n'ai pas pu marcher, mais ils m'ont dit d'emmener l'accusé à la potence et de placer la corde autour de son cou", a raconté Rasoul. "Les jambes de l'accusé se figèrent et il bougea difficilement, et même si je tremblais moi-même, je sentis le fort tremblement de son corps. Pourtant, je l'ai amené à la potence et j'ai enroulé la corde autour de son cou."

Contrairement à la cérémonie connue sous le nom de *qisas* (meurtre en représailles, ou "œil pour œil"), où la famille de la victime de l'exécuté peut soit choisir d'arrêter le meurtre, soit donner elle-même un coup de pied dans le tabouret sous les pieds de l'exécuté, dans une exécution d'État, ce sont les bourreaux qui donnent des coups de pied dans le tabouret, a expliqué Rasoul. "Dans la prison où j'ai servi, il y avait un tabouret, mais j'ai entendu dire que dans les grandes prisons, il y a une grue et que l'exécuteur n'appuie que sur un bouton pour la faire fonctionner."

Le rôle de Rasoul était de retirer le tabouret de sous les pieds de l'accusé après que la sentence ait été lue à haute voix. "Au moment où le tabouret est jeté, le rôle de l'exécuteur testamentaire est terminé et il doit immédiatement quitter la cérémonie d'exécution", a-t-il déclaré.

Après l'exécution, raconte Rasoul, il n'a pas dormi pendant deux nuits et a souffert de cauchemars et de douleurs de conscience. "Je me considérais comme responsable de la mort d'une personne et je me blâmais. Je suis allé voir le conseiller de la prison et je lui ai tout raconté. Il a dit : 'Ce sont des gens qui doivent mourir. Ceux qui sont exécutés se sont suicidés ; vous ne tuez personne.' Il a parlé pendant un moment, mais cela n'a rien fait pour réduire ma détresse."